

REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 11 juin 2019 à 18 H 30

Présents : M. Patrick VERGEZ, M. William JUILLIEN, Mme Corine VALADE, M. Pierre DUSSIDOUR, Mme Nelly VERGEZ, Mme Corine ROUFFAUD, M. Frédéric CHAUMET, M. Pierre ROBINET, M. Jacques SALLEE, Mme Hélène FOISSARD, M. Bernard DEBOISSY, Madame HARRINGTON Rebecca, Mme Marie-Thérèse BARBIER,.

Absent excusé :

Absent non excusé : Mme Sandra TOURNAIRE

Madame Marie-Thérèse BARBIER a été élue secrétaire de séance.

Demande d'approbation du Compte-rendu précédent reçu par chaque conseiller à leur domicile.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Vente d'un bien, appartenant à Monsieur Marian ZAWADA – 17 Avenue de Maison Blanche – 16320 VILLEBOIS-LAVALETTE. Biens situés A Sigalaud Les Chaumes et les Boileaux ZD N° 153 – surface au sol de 3056 m² – 16320 VILLEBOIS-LAVALETTE. Cette parcelle est vendue avec la parcelle ZC N° 173 pour 24 106.00 € à Monsieur Luc CHIQUET Tous Vents 16320 VILLEBOIS-LAVALETTE. La commune n'est concernée que par la parcelle ZD N° 153, la parcelle ZC N° 173 étant soumise au Droit de Préemption détenu par la CDC qui souhaite préempter cette parcelle.

Le conseil municipal vote CONTRE LA PREEMPTION à l'unanimité

Vente d'un bien, appartenant aux Consorts MASSACRET – 17 Avenue de Maison Blanche – 16320 VILLEBOIS-LAVALETTE. Biens situés Terre de la Maison Blanche ZD N° 247 – surface au sol de 1 318 M² – 16320 VILLEBOIS-LAVALETTE. Vendu pour 32 950.00 € à Monsieur Nicolas Frédéric MENIGAUD 69 Grand'Rue 16320 VILLEBOIS-LAVALETTE.

Le conseil municipal vote CONTRE LA PREEMPTION à l'unanimité

PERSONNEL COMMUNAL

A la réunion d'avril je vous avais fait part de plusieurs points concernant les employés communaux pour lesquels nous avons reçu l'avis favorable du Comité Technique du Centre de Gestion, le conseil municipal doit donc maintenant valider ces dossiers.

Création de poste :

Monsieur Mickaël Gobelet peut prétendre à un avancement de grade en tant qu'adjoint technique territorial principal de 2^o classe. Cet avancement lui permettra de toucher environ 45 € brut par mois en supplément de son salaire actuel.

Le conseil municipal doit créer le poste correspondant à ce grade à compter du 1^{er} juillet 2019.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

De plus, Monsieur Mickaël GOBELET nous a demandé la possibilité de mettre en place le Compte Epargne Temps.

Nous avons validé l'option 1 :

La collectivité n'autorise pas l'indemnisation des droits épargnés : Les jours accumulés sur le CET sont utilisés uniquement sous forme de congés.
Cela pourra être mis en place à partir du 1^{er} juillet 2019.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

Autorisations d'absence :

Comme prévu nous appliquerons les autorisations d'absence validées par le Comité Technique du Centre de Gestion de la Charente en 2014 et modifiées en 2015.
Exemple mariage (PACS) de l'agent 5 jours, garde d'enfant malade 6 jours etc...

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

Arrivée de Madame Sandra TOURNAIRE à 18 H 50.

DEMANDE DE MISE EN PLACE DU TEMPS PARTIEL SUR AUTORISATION

La demande de Marie-Pierre FORT d'exercer ses fonctions à temps partiel à raison de 80 % de son temps plein, à compter du 1^{er} janvier 2020 a été acceptée.
La mise en place du temps partiel pour la collectivité sera effective à compter du 1^{er} juillet 2019.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

SYNDICAT D'EAU POTABLE DU SUD-CHARENTE

La commune de Saint Palais du Né souhaite adhérer au Syndicat d'Eau potable du Sud Charente à compter du 1^{er} janvier 2020.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

DIVERS

- Vernissage de M. Claude JALADE à la médiathèque le 14 juin à 18 H
- Fête de la musique au théâtre de verdure le 21 juin à 19 H
- Madame MASSA installe son food truck sur le parking de Bricorama – souhaite faire de la vente le lundi midi et le jeudi soir.
- L'appel d'offres pour l'architecte de la maison de santé est lancé et la signature de l'acte d'achat aura lieu le 19 juin. Choix de 3 dossiers d'architecte le vendredi 12 juillet à 14 H
- AVAP commission d'approbation le 17 juin de 9 H à 10 H
- Maison de santé – DETR 40 %
- Adressage pratiquement terminé les panneaux sont commandés
- 24 juin à 19 H salle du RASED réunion de l'association des commerçants

La séance est levée à 19 H 15. Prochaine réunion le 8 juillet 2019 à 18 H 30.